



00

21

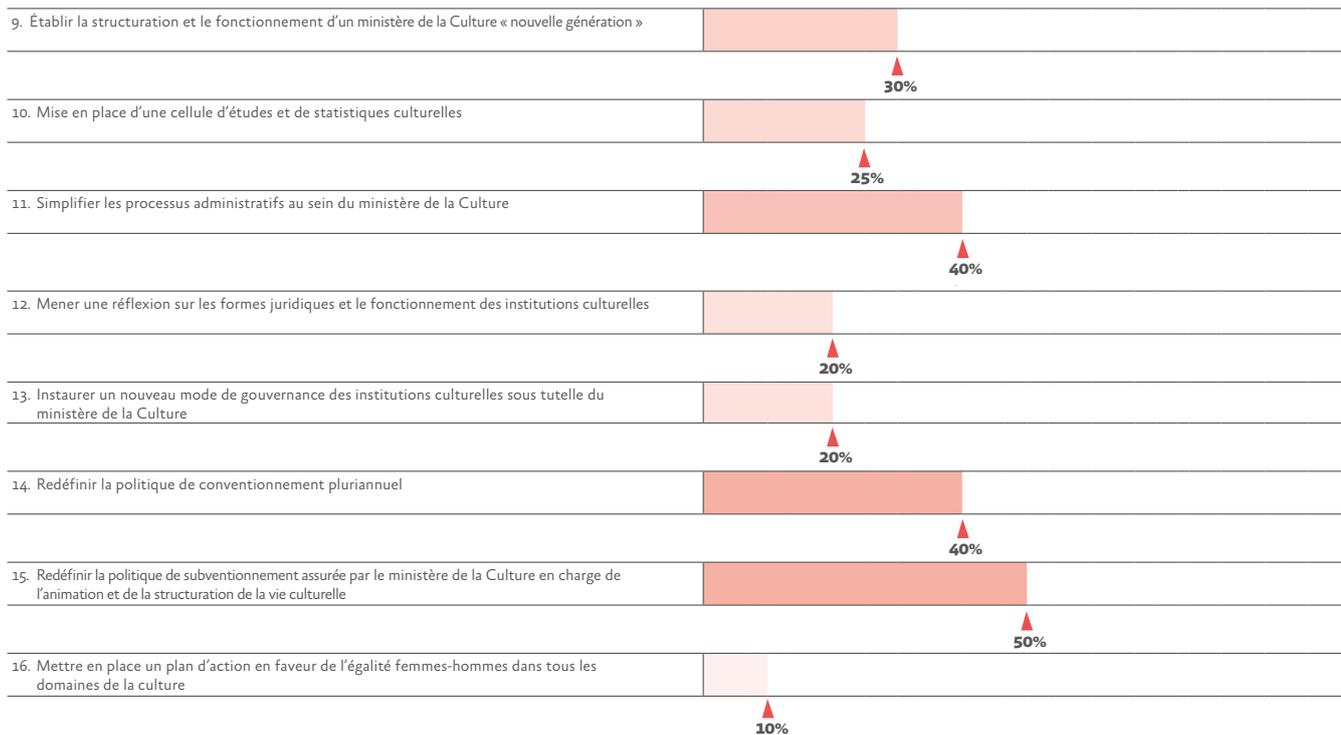
Mise en œuvre
2018 – 2020

21

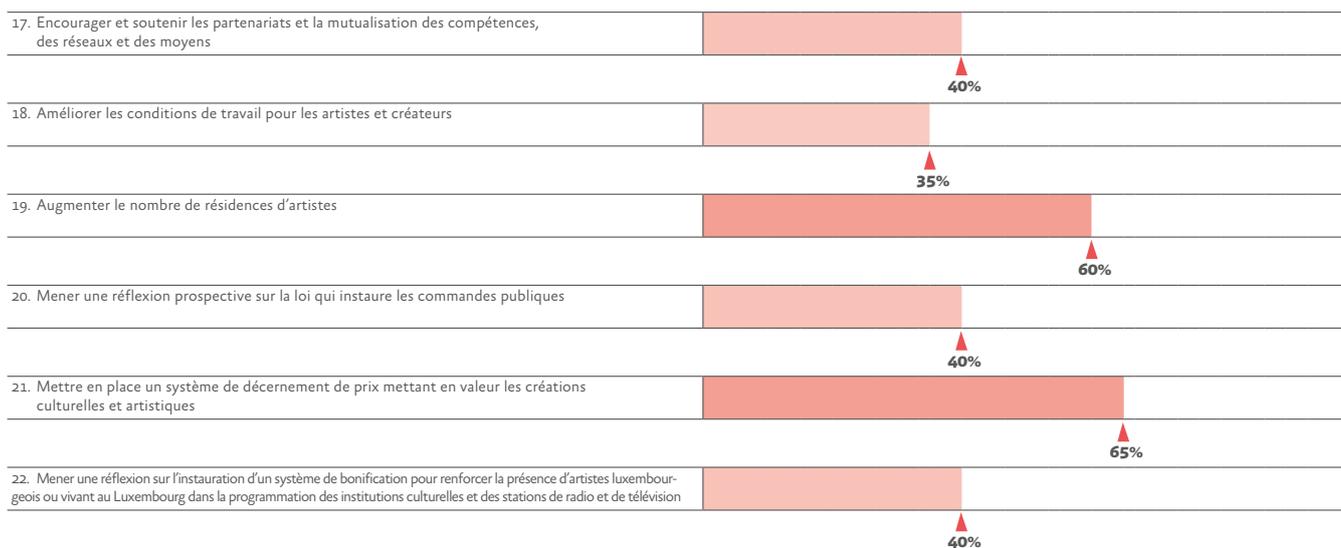
PRÉFIGURATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION



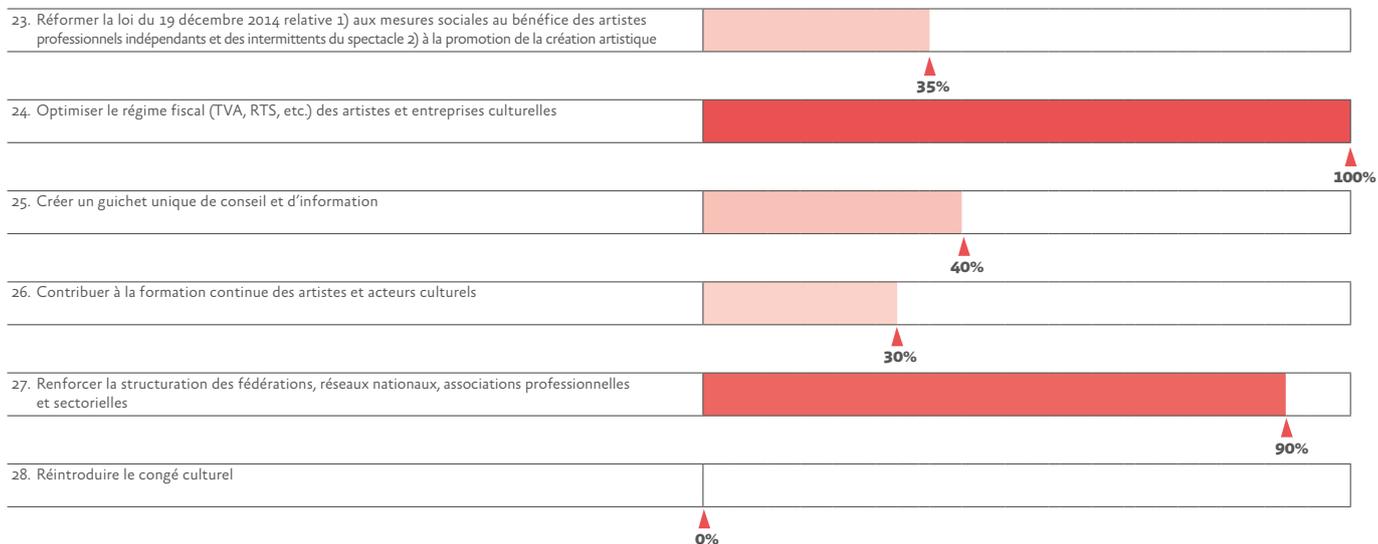
GOUVERNANCE



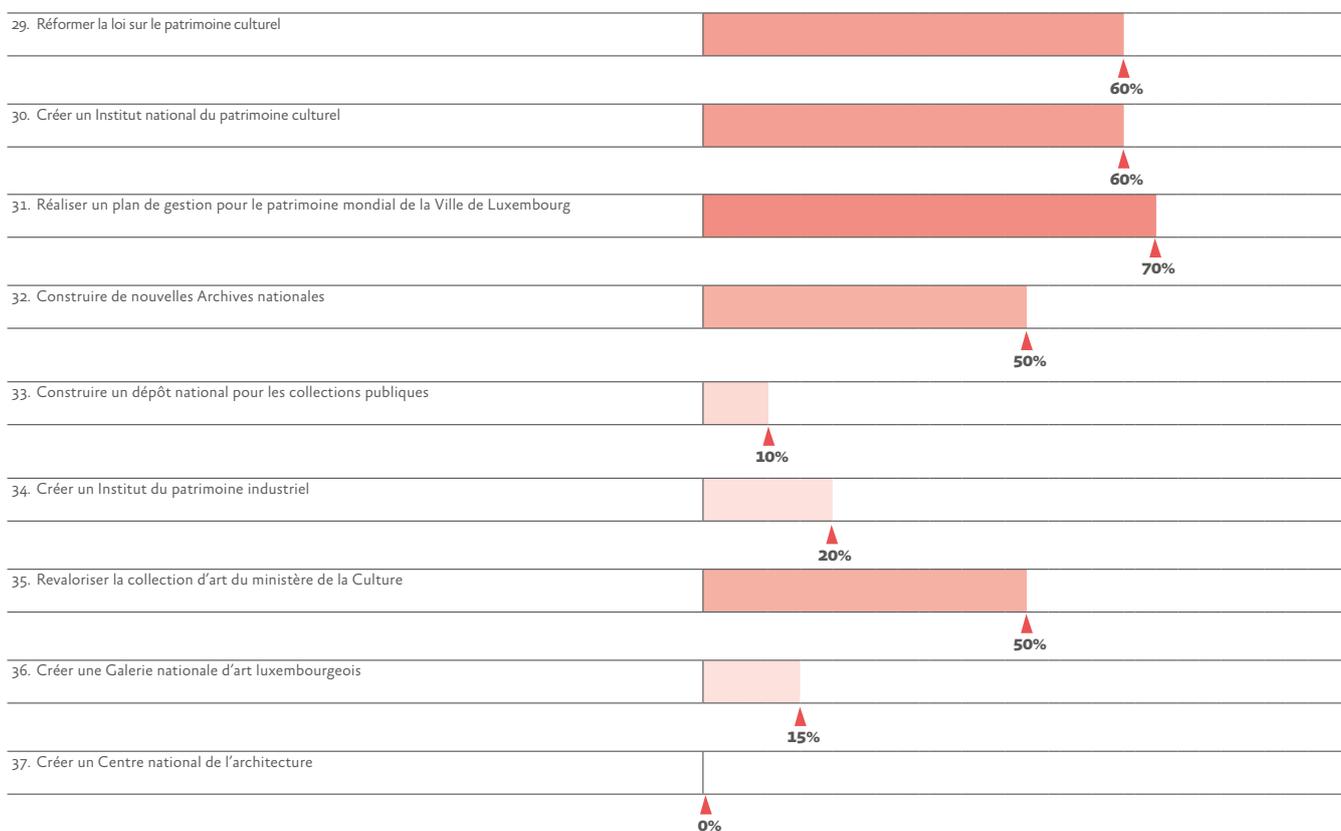
CRÉATION



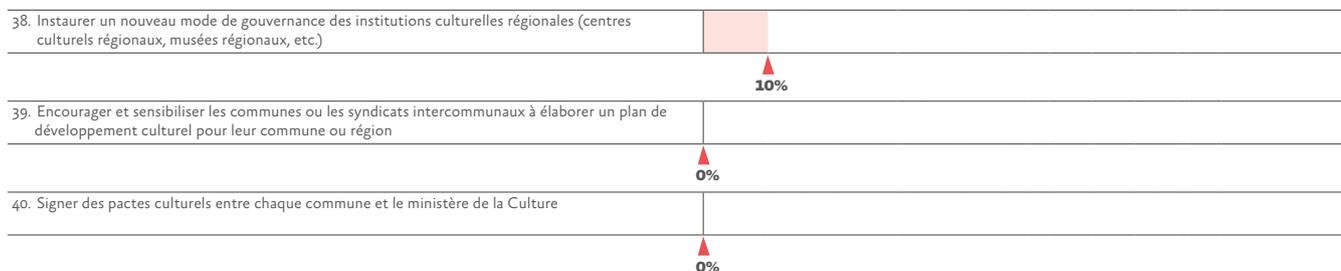
VALORISATION DU TRAVAIL CULTUREL ET PROFESSIONALISATION



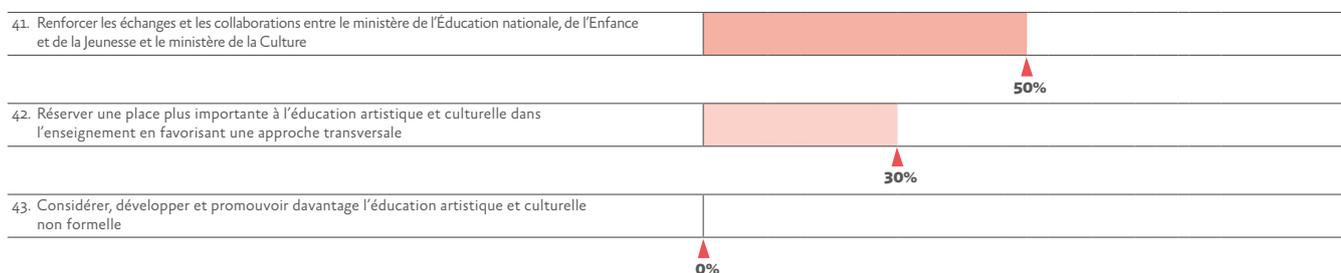
PATRIMOINE CULTUREL



CULTURE EN RÉGION



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



44. Offrir une formation de médiation culturelle aux enseignants pendant le stage pédagogique et renforcer cette offre dans d'autres formations continues

10%

45. Réformer l'enseignement dans les Conservatoires et les écoles de musique

30%

46. Mener une réflexion pour étendre l'offre de formations culturelles à l'Université de Luxembourg

0%

CITOYENNETÉ CULTURELLE ET ACCESSIBILITÉ

47. Réaliser une enquête sur les pratiques culturelles du pays avec une périodicité de 10 ans : 1999, 2009, 2019,...

15%

48. Développer la médiation culturelle

20%

49. Développer des actions spécifiques et d'intégration

20%

50. Développer l'accessibilité à la culture pour les personnes en situation de handicap

20%

51. Développer la participation active et la citoyenneté culturelle

20%

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES, RECHERCHE ET INNOVATION

52. Développer le Luxembourg Cultural and Creative Cluster

0%

53. Valoriser les activités de recherche réalisées au sein des institutions culturelles

20%

54. Renforcer les synergies entre les institutions culturelles faisant de la recherche, l'Université du Luxembourg et autres instituts de recherche

20%

55. Mettre en place une stratégie numérique du patrimoine culturel national

75%

ACTION CULTURELLE DU LUXEMBOURG SUR LE PLAN INTERNATIONAL

56. Réaliser un état des lieux de la politique culturelle internationale

75%

57. Valoriser la culture en tant qu'instrument de la diplomatie et des relations internationales

10%

58. Elaborer un plan stratégique pour l'action culturelle internationale

5%

RESTRUCTURATION DU SOUTIEN AU SECTEUR CULTUREL ET ARTISTIQUE

59. Créer un Fonds pour la patrimoine culturel

50%

60. Créer un Fonds pour la création artistique et culturelle de type « Arts Council »

75%

61. Créer un Fonds pour le développement culturel régional

0%

62. Réformer la loi sur le mécénat

0%

MESURES SUPPLÉMENTAIRES

Nouvelles mesures en cours ne figurant pas dans le plan de développement culturel 2018-2028 initial.

63. Réinstaurer un Conseil national de la Culture

5%

64. Réformer la loi du 24 juin 2010 relative aux bibliothèques publiques

5%

Impressum

Le *Kulturentwécklungsplang 2018-2028*
est une publication du ministère de la Culture du Luxembourg
composée de 6 volumes téléchargeables sous format PDF
sur le site www.kep.lu.

KEP 1.0 – volume 6 – Mise en œuvre 2018-2020

Conception et coordination éditoriale

Jo Kox

Rédaction

Jo Kox

Conception graphique

headroom.design, Anton Stepine



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

© Ministère de la Culture, octobre 2020

Crédit photographique : Steve Kaspar (1952-2020), Concert et première mondiale de « *Êtes-vous prêt à ne pas finir votre monde ...!?* » dans le cadre de l'Homage à Franz Liszt au Casino Luxembourg-Forum d'art contemporain, 19 juillet 2013, commande du Ministère de la Culture, photo © Isabella Finzi.



ISBN 978-2-87984-109-0



9 782879 841090